

Nonancourt > Église

La commune possède un monument historique inscrit : Immeuble situé 2 place Aristide Briand.

Elle est également couverte par un Site patrimonial Remarquable depuis le 5 novembre 2019.

L'église de Nonancourt en totalité est classée en tant que monument historique depuis le 7 avril 1975.

Cet édifice participe à la beauté des paysages eurois et à la richesse du patrimoine de la France. Au cours des siècles, les constructions, qui sont venues se greffer ou s'agglomérer aux alentours, l'ont été dans le cadre d'une structure sociale : la paroisse. Ces constructions constituent des références en matière d'architecture locale, car elles sont bien souvent faites avec des matériaux locaux : tuiles ou ardoises (à partir du XIX^e siècle), pierres (silex, grison, vallée de seine, grès...), briques ou torchis, enduit à la chaux et des sables ou terres proches. Cela donne des couleurs qui vont souvent du beige au marron ou au rouge, et des volumes tout à fait adaptés au climat normand (pente des toits...).

Ces églises ont fait l'objet d'un travail spécifique d'analyse car leurs abords ne sont pas complètement urbanisés. Les espaces de vides ou de respirations qui se trouvent à proximité participent à préserver leur écrin.

** Pour les prescriptions, se rapporter à la fiche sur le SPR de Nonancourt*

